

e-Piano Junior 2011 : Réglementation pour les concurrents

Le Concours e-Piano Junior se déroula du 1 au 8 juillet 2011 dans les villes de Minneapolis et St. Paul, Minnesota, Etats-Unis d'Amérique.

La langue officielle du concours est l'anglais. Pour toute question concernant la réglementation, veuillez vous référer à la version anglaise. Veuillez contacter le concours pour toute question concernant le répertoire requis et l'interprétation des règlements. Veuillez lire attentivement tous les règlements. Il est de votre responsabilité de faire en sorte que votre programme corresponde aux exigences concernant le répertoire et le minutage. Veuillez inclure le minutage de chacune des pièces.

Le concours e-Piano Junior est ouvert aux pianistes de toutes nationalités et dont l'âge sera égal ou inférieur à 17 ans le 1 juillet 2011. Les concurrents doivent être nés après le 1 juillet 1993.

Les concurrents ne doivent avoir aucun autre engagement professionnel durant le déroulement du concours e-Piano Junior. Aucun concurrent ne peut avoir eu comme professeur principal un membre du jury ou le directeur artistique durant les cinq années précédant le concours e-Piano Junior (du 4 juillet 2003 au 11 juillet 2008). Aucun membre de la famille d'un juré ou du directeur artistique ne peut participer au concours e-Piano Junior. À partir du moment où les soixante participants sont annoncés, en décembre 2007, aucun d'entre eux ne doit participer à des classes de maître ou prendre des leçons privées avec un membre du jury ou le directeur artistique. Toute violation de cette règle entraînera la disqualification du pianiste.

Les concurrents ne peuvent contacter ou parler avec aucun membre du jury, incluant le directeur artistique et ce, tout au long de leur participation au concours e-Piano Junior. Toute violation de cette règle entraînera la disqualification du pianiste.

Les concurrents ont la responsabilité de fournir un numéro d'assurance sociale ou un ITIN (Individual Tax Identification Number) afin de recevoir un prix en argent.

Tous les participants doivent être accompagnés d'un adulte responsable ou doivent avoir conclu un arrangement approprié avec le concours avant le départ de leur pays d'origine.

Tout le répertoire doit être joué de mémoire. Tous les enregistrements vidéo, audio et MIDI de même que les photographies et les interviews réalisés dans le cadre des événements du e-Piano Junior Competition resteront la propriété exclusive de e-Piano Junior, Minnesota International Piano-e-Competition et de Musicians in Debut International.

Les concurrents étrangers et les adultes accompagnateurs doivent obtenir leurs propres passeports et visas. Nous recommandons aux concurrents du concours e-Piano Junior qui sont admis à l'étape du récital de contacter l'ambassade ou consulat américain le plus **proche** afin d'obtenir des conseils. Le concurrent est responsable de l'organisation du transport jusqu'à Minneapolis/St. Paul. Les vingt-quatre (24) concurrents qui viendront à Minneapolis/St. Paul seront remboursés pour les frais de transport en classe économique jusqu'à Minneapolis / St. Paul, depuis leur pays de résidence ou depuis n'importe quelle ville aux Etats-Unis d'Amérique (jusqu'à 1000 dollars américains). Les frais de transport de(s) adulte(s) accompagnateur(s) ne seront pas remboursés. Les participants qui décideront de ne pas venir au Minnesota pour le concours ne recevront aucun remboursement. Le concours remboursera les concurrents qualifiés à leur arrivée au Minnesota en juillet 2011. Veuillez apporter vos reçus avec vous.